

Comité de la rémunération des juges

2016 - 2018

Honorable Pierre Blais, président
Honorable Louis LeBel ■ Mme Madeleine Paulin
(formation concernant les juges de paix magistrats)

Par courriel

Berthier-sur-Mer, le 24 mai 2018

Me Stéphanie Vallée
Ministre de la Justice
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1

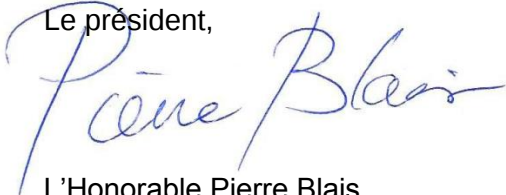
OBJET : Prévisions budgétaires du Comité

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 246.39 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* (la « **LTJ** »), nous vous soumettons les prévisions budgétaires du Comité pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 août 2018. Ces crédits sont nécessaires afin de permettre au Comité d'examiner, en vertu de l'article 246.29, al. 2, de la LTJ, la modification proposée en date du 18 mai 2018 par la Conférence des juges de paix magistrats au régime de retraite de ces derniers.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,



L'Honorable Pierre Blais

p.j.

c.c. Les membres du Comité

Comité de la rémunération des juges

2016 - 2018

Honorable Pierre Blais, président
Honorable Louis LeBel ■ Mme Madeleine Paulin
(formation concernant les juges de paix magistrats)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE **DU 1^{er} AVRIL 2018 AU 31 AOÛT 2018**

(excluant les taxes)

Honoraires et frais de déplacement des membres du Comité	40 000 \$
Honoraires et débours du secrétariat général	30 000 \$
Honoraires de l'expert	10 000 \$
Frais de sténographie	2 000 \$
Révision linguistique	1 000 \$
Divers	2 000 \$
TOTAL	85 000 \$